



© Thierry Bonnet - Ville d'Angers

Hélène Cruypenninck
Adjointe au Maire de la ville d'Angers en charge de l'environnement et des Espaces Verts



Ancienne élève de l'École Normale Supérieure, **Hélène Cruypenninck** accompagne depuis plus de 15 ans les entreprises privées et les organisations publiques nationales ou internationales dans la prise en compte de l'environnement dans leurs décisions de conception de produits et services.

La ville d'Angers est reconnue pour la richesse de ses espaces verts, elle a été élue 1^{re} ville verte de France en 2020 du classement réalisé par l'UNEP en partenariat avec Hortis.

Le patrimoine arboré de la ville d'Angers compte 110 000 arbres pour un peu plus de 150 000 habitants, sa gestion durable est pleinement intégrée aux décisions de développement et gestion durable de la ville.

Sommaire

p. 1-2-3

Interview de **Hélène Cruypenninck**, Adjointe à l'Environnement et aux Espaces Verts de la ville d'Angers

p. 4

L'actu Qualiarbre

Agenda

23 au 24 septembre 2020

SALONVERT

Château de Baille - St Chéron (91)
www.salonvert.com

8 et 9 février 2021

Salon du Végétal

Parc des expositions - Angers (49)

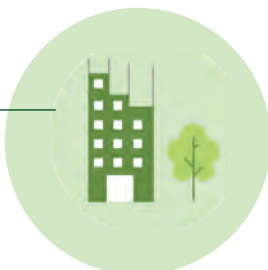
L'ARBRE EN VILLE OFFRE DE MULTIPLES BÉNÉFICES...

La Ville d'Angers a pleinement conscience que l'arbre est essentiel dans le paysage urbain pour de multiples raisons.

Structure le paysage

L'arbre est un élément structurant du paysage, il permet d'apporter des repères géographiques aux passants et à ses habitants. On se souvient plus facilement de l'entrée d'un musée par exemple quand un arbre est présent, il est un vrai point de repère dans l'espace. L'arbre est également un repère culturel et historique : il nous raconte un bout d'histoire de la ville en fonction de son ancienneté, sa taille et son emplacement.

L'arbre est un réel marqueur spatiotemporel dans nos paysages urbains



Changement de décor au fil des saisons et du temps qui passe, l'arbre met la ville en lumière



Apporte de la lumière et de la couleur

L'arbre apporte une palette de couleurs au paysage urbain. Il met en lumière la ville au fil des saisons, du temps qui passe et offre à ses habitants un spectacle de la nature en milieu urbain.

Améliore la biodiversité

Il offre également le gîte et le couvert pour la faune en milieu urbain, en ce sens, il est fondamental pour la biodiversité.

De nombreux insectes et petits animaux y trouvent refuge. L'arbre préserve et nourrit tout un écosystème.

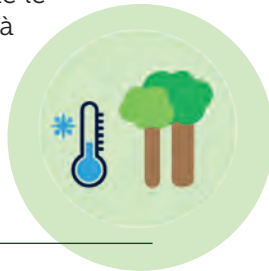


Apporte de la fraîcheur en ville

L'arbre offre une ombre naturelle qui permet de lutter contre les îlots de chaleur urbains en été. Véritable "climatiseur naturel", il apporte fraîcheur en ville. Il améliore également grandement la qualité de l'air en filtrant les particules et la qualité de vie en absorbant la pollution sonore.

Grâce à la photosynthèse, l'arbre stocke le carbone de l'atmosphère et contribue à la lutte contre le changement climatique.

L'arbre agit comme un climatiseur géant, il rafraîchit nos villes l'été et filtre la pollution. Beaucoup l'appellent le "poumon vert" des espaces urbains



L'arbre a un rôle fondamental dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Grâce à l'évapotranspiration, il joue le rôle de climatiseur naturel tandis que via la photosynthèse, il stocke le carbone de l'atmosphère.

Les forêts urbaines, véritables "poumons verts" de nos villes, permettent également de limiter l'étalement urbain.

Améliore la qualité de vie

L'arbre et les espaces paysagers sont également reconnus pour être une source d'apaisement. Ce besoin de contact avec la nature s'est particulièrement illustré en sortie de confinement : les français se sont précipités dans les parcs dès leur réouverture.

L'humain a besoin de grand air et de nature. L'arbre est indispensable au bien-être



... MAIS, IL RENCONTRE AUSSI DES CONTRAINTES

Malgré tous les bénéfices que l'arbre apporte dans un paysage fortement urbanisé, il existe de nombreuses contraintes liées à l'environnement qui l'entoure.

Occupation des sous-sols

l'arbre, ce n'est pas seulement ce qui est visible en surface. C'est également tout un système racinaire en sous-sol. L'implantation et le développement d'un arbre en ville doit donc s'articuler avec l'ensemble des réseaux de gaz, d'eau potable, d'eaux usées, de téléphone, etc, ce qui contraint le choix des emplacements.

Dégâts sur l'espace public

le développement racinaire d'un arbre peut dans certains cas soulever le revêtement des chaussées, et abîmer les routes et trottoirs. Lors de tempêtes et vents violents, les services et la Ville sont particulièrement attentifs aux branches et arbres qui peuvent tomber, occasionnant potentiellement des dégâts sur la voie publique.

Une santé fragilisée

les arbres en ville se développent dans un environnement contraint, tant en sous-sol (concurrence avec les autres réseaux) qu'en hauteur (proximité des habitations, luminaires, ... impliquant une taille régulière). En abord des parkings, les passages répétés de voitures tassent le sol et peuvent abîmer les racines. Malgré la technique du mélange « terre-pierre » développée à Angers pour pallier ce phénomène de tassement, les arbres en ville ont souvent une durée de vie bien inférieure à la durée de vie en forêt.

Sécurité des personnes et des biens

C'est une priorité pour les collectivités locales. Un arbre en mauvaise santé peut présenter un risque pour les habitants. Un suivi régulier des sujets les plus fragiles doit être conduit, pour intervenir si nécessaire et prévenir tout risque envers les personnes.

Allergies

Le pollen de certaines essences lors de la floraison est allergène pour les personnes sensibles. La Ville d'Angers informe chaque année les habitants lors de cette période. Le caractère allergène du pollen de certaines espèces entre dans les critères de choix lors de nouvelles plantations.

Un arbre en ville vit en moyenne 2 fois moins longtemps qu'un arbre en forêt

Planter un arbre en ville nécessite une réflexion globale de l'environnement, tenant compte de la place en sous-sol et en hauteur, de l'interaction avec l'ensemble des bâtiments et réseaux.



© Thierry Bonnet - Ville d'Angers



© Thierry Bonnet - Ville d'Angers

ANGERS, UNE VILLE ENGAGÉE SUR SON PATRIMOINE ARBORÉ

Le patrimoine arboré d'Angers est une fierté et sa préservation une priorité. Depuis de nombreuses années, les services de la ville, en partenariat avec des associations, réalisent des inventaires pour répertorier ce patrimoine et contrôlent régulièrement l'état sanitaire des sujets les plus sensibles.

La gestion de l'arbre en ville a beaucoup évolué au fil des années : les techniques de gestion se sont améliorées, la connaissance des essences et du patrimoine arboré a sans cesse progressé. Aujourd'hui, lors de nouvelles plantations d'alignement, le choix peut être fait de diversifier les essences, pour éviter une propagation des maladies sur un ensemble d'arbres connexes.

La Ville d'Angers a également entrepris la plantation d'arbres "signaux", réels marqueurs du paysage, comme l'entrée d'un parc par exemple ou une intersection majeure. Ces essences sont choisies avec soin et contribuent à la qualité et diversité du patrimoine arboré.

Consciente du rôle de l'arbre et de son importance en ville, la ville d'Angers s'est dotée en 2019 du premier schéma directeur des paysages réalisé en France. Ce schéma directeur permet de répondre aux enjeux environnementaux et climatiques en fixant des objectifs de conception et gestion du-

table des paysages, où l'arbre joue tout son rôle. La ville s'est également fixée un objectif de planter 150 000 arbres supplémentaires d'ici 2025, qui viennent s'ajouter aux 110 000 arbres du parc existant. La réalisation de cet objectif passe notamment par la création d'une forêt urbaine "La forêt du Gresillé", une ceinture verte qui permet de limiter l'étalement urbain en contribuant à la lutte contre le changement climatique, et à la séquestration de carbone. A terme, cette forêt comptera 45 000 arbres dont 400 arbres fruitiers et 76 000 arbustes. La ville développe également les plantations d'arbres fruitiers, à visée conservatoire ou pour libre cueillette par les habitants.

La Ville s'inscrit également dans des démarches de valorisation de ses actions, par exemple au travers de labellisation PEFC des 38 hectares des parcs de l'étang de Saint Nicolas.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal inscrit les arbres remarquables afin de les protéger lors de projets d'urbanisation et de développement d'infrastructures. Les arbres sont qualifiés de remarquables au regard de leur âge, leur gabarit ou la rareté de leur essence.

L'arbre est indissociable de la ville de demain, il est au cœur de chaque projet d'aménagement.

110 000
arbres

16 000 arbres
le long des routes

80 hectares
boisés

+ de 150 000 jeunes plants d'arbres
sur les 6 prochaines années pour l'aménagement
de forêts urbaines

De 2019 à 2026 : **50 arbres fruitiers, 50 arbres d'alignement** et **50 arbres signaux** seront plantés par an.

L'ACTU QUALIARBRE

Prochain événement

Suite aux événements, les dernières réunions Qualiarbre ont été annulées.

SALONVERT

Nous aurons donc le plaisir de nous retrouver les **23 et 24 septembre** prochains en Ile de France pour Salonvert. Une nouvelle occasion de partager un moment convivial entre nos membres qui partagent les mêmes valeurs !

Carnet vert

Depuis janvier 2020, deux nouvelles entreprises font leur entrée dans le réseau Qualiarbre.

Nous souhaitons la bienvenue à **ToutVerdi** et à **Arboriste du Sud**.



TOUTVERDI

Ludovic Baudouin
7 rue de l'Etang
28 700 Roinville

Arboriste du Sud

Fabien Brouchier
889 Allée des Sardenas
13 680 Lançon de Provence

PROJETS QUALIARBRE

Juillet



Nouveautés sur le site internet,
rendez-vous sur
qualiarbre.com

Réception des panneaux de chantier.

Qualiarbre a entrepris depuis quelques mois, une démarche sécurité.

Nous offrons à nos adhérents des panneaux de chantiers afin qu'ils puissent prévenir et sécuriser les espaces dans lesquels ils interviennent.



Septembre

Notre série "La sécurité c'est toi" continue.

En septembre Qualiarbre lance deux nouvelles affiches :

- n°7 : L'arrimage des remorques
- n°8 : Vigilance sur la manipulation des scies



La lettre du dirigeant est appréciée par nos membres.

Les sujets sont divers et variés. Pour le prochain numéro, nos adhérents seront à l'honneur et nous expliquerons comment ils ont fait vivre leurs entreprises pendant la crise sanitaire.



Groupe whatsapp qualiarbre pour améliorer la communication interne, les partages et les échanges !



Qualiarbre
Le réseau des entreprises
d'élagage certifiées
qualiarbre.com

75 rue de Bellevue
44 470 Thouaré-sur-Loire
Tél. : 09 50 56 21 36
contact@qualiarbre.com

Suivez-nous sur
Facebook et Twitter

